

## Temps de trajets en heures supplémentaire

Par lino77, le 15/01/2015 à 11:56

Bonjour,

J'effectue des déménagements en heures supplémentaire I eweek-end. Mon temps de trajets est il compté?

Merci de votre retour.

## Par **P.M.**, le **15/01/2015** à **12:19**

Bonjour,

Il faudrait savoir ce que vous entendez par "trajet", si c'est celui pour vous rendre sur le lieu de travail et en revenir, il ne constitue pas du temps de travail effectif, mais s'il dépasse celui habituel, il doit faire l'objet d'une compensation financière ou en repos...

Par lino77, le 15/01/2015 à 12:28

Bonjour et merci pour cette réponse.

Oui en effet c'est le trajet domicile travail.

Quel type de compensation? Puisque j ai un pass navigo à l'année.

Cordialement.

## Par P.M., le 15/01/2015 à 12:31

Si je ne me trompe pas, nous ne parlons pas des frais qu'occasionnent ces trajets mais du temps que vous y passez...

Par lino77, le 15/01/2015 à 12:53

Oui tout a fait